



**SUD Etudiant-e-s et Précaires**  
Pl. Chauderon 5  
1003 Lausanne  
[info@sud-ep.ch]  
[www.sud-ep.ch]

## Communiqué de presse

### **Examens en ligne L'UNIL surveillera-t-elle les étudiant-e-s avec des algorithmes ?**

A l'Université de Lausanne (UNIL) comme dans bien d'autres institutions de formation, les examens se dérouleront cet hiver pour une grande partie en ligne.

A ce jour, les étudiant-e-s de l'Unil n'ont reçu aucune information précise sur les modalités de surveillance des examens en ligne. Seule information donnée : les plateformes ou logiciels qui seront utilisés sont Moodle et Zoom.

Ce manque de transparence quant aux modalités de surveillance est un problème démocratique, puisque l'UNIL ne donne pas d'information sur un élément qui concerne directement les droits fondamentaux des étudiant-e-s, la protection de leur sphère privée et l'utilisation de leurs données numériques.

C'est aussi un problème légal et humain, puisque nous savons qu'il y aura une surveillance : sous quelle forme ? sur quelles bases légales ? avec quels moyens humains ou matériels ? L'UNIL utilisera-t-elle comme Genève des moyens de surveillance algorithmiques, des logiciels capables de détecter les « comportements suspects » ?

Inquiet, le syndicat SUD Etudiant-e-s et Précaires a saisi le Rectorat de l'UNIL sur ces questions et attend de celui-ci une réponse claire et rapide. Naturellement, SUD EP n'hésitera pas à saisir le préposé à la protection des données le cas échéant et à engager toute démarche pertinente pour garantir les droits fondamentaux des étudiant-e-s.

A Genève et à Neuchâtel, les associations d'étudiant-e-s de leurs universités respectives (UniGE et UniNE) tiennent aujourd'hui des conférences de presse sur la surveillance des examens. À la différence de l'UNIL, l'UniGE et l'UniNE ont déjà annoncé une surveillance automatisée et algorithmique des examens en ligne. Et dans ces villes comme à Lausanne, le message des étudiant-e-s est clair : non à la surveillance, non à l'intrusion algorithmique, non au contrôle sans limites.

Lausanne, le 9 décembre 2020